

LES AMIS DU VIEUX-STRASBOURG

6 rue du 22 Novembre 67000 Strasbourg

☎ : 03 88 32 92 08

Courriel : les-amis-du-vieux-strasbourg@orange.fr

Site internet : www.amisduvieuxstrasbourg.com

Secrétariat ouvert au public mercredi de 14h à 18h.



CIRCULAIRE N° 1 / PREMIER TRIMESTRE 2019

MESSAGE DU COMITÉ

Notre belle ville de Strasbourg a subi le 11 décembre 2018 un odieux attentat. Toutes nos pensées vont aux victimes et à leurs familles.

Nous abordons en conséquence l'année 2019 avec beaucoup de tristesse, mais nous continuerons à oeuvrer pour que notre ville garde tout son éclat, car la défense du patrimoine est une lutte permanente. C'est ainsi qu'à peine classés monuments historiques, les Bains Municipaux risquent de perdre leur caractère d'authenticité par la non conservation de certains éléments d'origine. Notre Président est intervenu à ce sujet auprès de la municipalité.

Les *Amis du Vieux-Strasbourg* ont sinon participé à la mise en valeur de notre ville, par la rédaction de plaques mémorielles dans la Petite France (quai du Woerthel, les Glacières, etc...), quai Finkmatt (rappel de la tentative du coup d'Etat du futur Napoléon III en 1836) et devant sept immeubles remarquables de la rue des Juifs (ces dernières non encore apposées).

C'est dans un de ces immeubles classé monument historique, au 15 rue des Juifs, que s'installera le siège des AVS en fin d'année 2019.

Année 2019 que nous vous souhaitons la meilleure possible à tous.

NOUVELLES

L'ANNUAIRE des AVS n° XLI 2018 vient de paraître. Venez le découvrir en le cherchant à notre secrétariat, à partir du mercredi 9 janvier 2019.

CONFÉRENCES

Les conférences des *Amis du Vieux-Strasbourg*

Elle se tiennent au FEC, place Saint-Etienne à Strasbourg, à 18 heures, dans la salle Léon XIII rénovée.

Invitez vos amis intéressés par le patrimoine strasbourgeois à y participer !

Mardi 8 janvier 2019

M. Jean-Pierre **RIEB**, Docteur es Sciences, Maître de conférences honoraire à l'Université de Strasbourg, Vice-président de l'Espace Européen Gutenberg :

« *Pour ne pas oublier Gutenberg à Strasbourg* »

Mardi 5 février 2019

M. Claude **MULLER**, Professeur à l'Institut d'Histoire d'Alsace, Université de Strasbourg

« *Le retour de l'Alsace à la France entre 1919 et 1924, espoir et désillusion à Strasbourg* »

Mardi 12 mars 2019

M. Daniel **HOEFFEL**, Ancien ministre

VISITES

Pour les sorties à Strasbourg, les places étant limitées pour certaines visites, l'inscription est obligatoire au secrétariat (par téléphone ou email).

1) Jeudi 17 janvier 2019 à 14h30

Visite guidée de l'Exposition « *Strasbourg 1918-1924. Le retour à la France* »
aux Archives de la Ville et de l'Eurométropole / 32 Avenue du Rhin / 67000 Strasbourg

2) Vendredi 1er février 2019 à 14h30

Exposition dans le cadre de l'« Année européenne du patrimoine culturel 2018 »
« *1518 : la fièvre de la danse* »
au Musée de l'Oeuvre Notre Dame / 3 place du Château / Strasbourg

3) Lundi 4 mars 2019 à 14h30

Visite guidée de l'exposition
« *Strasbourg 1918-1924, le retour de la France vu par les illustrateurs* »
au Musée Tomi Ungerer / Villa Greiner / 2 Avenue de la Marseillaise

SORTIES CULTURELLES

1) Mercredi 27 février 2019 à 14h30

Visite guidée de « *l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture à Strasbourg (ENSAS)* »
6-8 Boulevard du Président Wilson / 67000 Strasbourg

2) Mars 2019 : sortie en bus d'une journée à Sélestat (date en attente)

9 h : départ de Strasbourg en bus de l'hôtel Mercure
10 h : visite guidée de la **Bibliothèque humaniste** rénovée de Sélestat
1 place Maurice Kubler / 67600 Sélestat
12h30 : déjeuner
15 h : visite de la **Lieutenance**
Vaste propriété au cœur de Sélestat avec différentes constructions allant du XIV^e au XIX^e siècle. Le bâtiment principal avait été acquis par la Ville en 1675 pour y loger le lieutenant du roi d'où son appellation.
L'ensemble avec une succession de jardins est une propriété privée acquise en 1920 par l'industriel Lazare Weiller, au moment de son élection comme sénateur du Bas-Rhin.
Louise de Vilmorin y a séjourné.

MOT DU TRÉSORIER

La Trésorière vous rappelle que les cotisations 2019 courent à partir de janvier et elle accueille, avec tous ses remerciements, vos paiements qui bénéficient toujours du reçu fiscal pour la totalité.